

Trente-sixième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 12^e jour de mars 2001 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiseau, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Micheline Sauvé et Claude St.Pierre.

Madame et monsieur les commissaires-parents : Cyrille Cliche et Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information et secrétaire général par intérim;
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Messieurs les commissaires : Réjean Bessette et Yvon Pineault.

Autre absence : Monsieur Michel Desrochers, secrétaire général.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 01.03.12 **001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points :

- 06.1 Concours « Chapeau les filles »
- 12.1 Demande d'appui au projet « Prométhée »

Enlever le point :

- 10.2 Vice de construction, école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 01.03.12-10.2)

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance
- 02. Adoption de l'ordre du jour

- 03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 12 février 2001 (document SG 01.03.12-04.1)
 - ~~☞~~ Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - ~~☞~~ De la Direction générale du financement et de l'équipement, confirmation du montant de la subvention de péréquation pour l'année 2000-2001 soit : 11 910 447 \$
 - ~~☞~~ Des écoles Aux-Quatre-Vents, Crevier, du Petit Clocher, Hamel, Notre-Dame-du-Sourire, Saint-Gérard : résolutions concernant l'enseignement de l'anglais en première année du deuxième cycle du primaire (document : DG 01.03.12-04.2.1)
 - ~~☞~~ De l'école Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Jean-sur-Richelieu : demande de reconsidération concernant la désignation d'une zone dangereuse (document : DG 01.03.12-04.2.2)
 - ~~☞~~ De monsieur François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse : réforme du curriculum (document DG 01.03.12-04.2.3)
 - ~~☞~~ De monsieur Gilles Dolbec, maire de la Ville de Saint-Jean-Iberville : lettre confirmant l'intention de la Ville d'agir à titre de partenaire dans la mise en place d'un réseau de fibres optiques
- 04.3 Demande du Conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur, Saint-Luc, à l'effet de dénoncer le protocole d'entente intervenu entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Ville de Saint-Luc sur l'utilisation des locaux et des terrains de l'école
- 04.4 Expo-sciences Bell : invitation à la cérémonie d'ouverture de la finale régionale de la Montérégie
- 05.1 Politique déterminant les règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et celles pour le passage du premier au second cycle du secondaire (document : EJ 01.03.12-05.1)
- 05.2 École orientante (document EJ 01.03.12-05.2)
- 06.1 Concours « Chapeau les filles »
- 08.1 Démission (document RH 01.03.12-08.X)
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 01.03.12-08.X)
- 08.3 Retraite progressive (document RH 01.03.12-08.X)
- 08.4 Nominations et engagements (document RH 01.03.12-08.X)
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 31 janvier 2001 (document RF 2001.03.12-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 13 février 2001 (document RF 2001.03.12-09.2)
- 10.1 Demande d'ajouts d'espace (document RM 01.03.12-10.1)
- 10.3 Adjudication de contrats :
 - 10.3.1 Fenestration et maçonnerie : écoles Notre-Dame-de-Fatima (Marieville) et Saint-Jacques (Saint-Jacques-le-Mineur) (document RM 01.03.12-10.3.1)
 - 10.3.2 Rénovation, école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Saint-Jean-sur-Richelieu) (document RM 01.03.12-10.3.2)
 - 10.3.3 Fourniture et installation de jeux extérieurs, école Notre-Dame-de-Fatima (Marieville) (document RM 01.03.12-10.3.3)
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets :
 - 12.1 Demande d'appui au projet « Prométhée »
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

~~ES~~ Madame Nathalie Lafranchise fait une présentation du projet « Prométhée » pour les élèves de secondaire I à V, dans le cadre du décrochage scolaire.

~~ES~~ Madame Johanne Corbin demande à combien se chiffre les déboursés de la Commission scolaire actuellement pour le projet de fibres optiques.

~~ES~~ Monsieur Michel Aerts :

Demande des précisions sur la position de la Commission scolaire, dans le cadre de l'enseignement de l'anglais au primaire, et si la Commission scolaire entend mettre en place des projets pour l'enrichissement de l'anglais.

Demande si l'information sur les plans d'action pour la réussite éducative de chaque école est disponible.

~~ES~~ Monsieur Denis Roy :

Demande des précisions sur l'échéancier des travaux du Conseil des commissaires dans le dossier de la tarification pour la surveillance des dîneurs.

Informe le Conseil des commissaires des résultats partiels et de certains commentaires reçus dans le cadre d'un sondage fait par le Comité de parents sur le projet de la tarification des dîneurs.

Il fait part au Conseil de la position du Comité de parents dans ce dossier.

Il dépose la copie d'une résolution du Comité de parents envoyée au ministère de l'Éducation, demandant un financement plus adéquat pour la Commission scolaire.

~~ES~~ Madame Francine Lapointe s'interroge sur les modalités d'application d'une éventuelle politique de tarification de la surveillance des dîneurs.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 FÉVRIER 2001 (Document SG 01.03.12-04.1)

HR 01.03.12
002

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 février 2001, avec la modification suivante au point 11. « COMMISSAIRES-PARENTS », 2^e paragraphe :

Madame Lynda Tessier demande que le Comité de parents soit consulté sur les frais de surveillance du dîner.

Adopté unanimement.

~~ES~~ SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 12 février 2001.

04.2 CORRESPONDANCE

- ~~///~~ De la direction générale du financement et de l'équipement, confirmation du montant de la subvention de péréquation pour l'année 2000-2001 soit : 11 910 447 \$.
- ~~///~~ Des écoles Aux-Quatre-Vents, Crevier, du Petit Clocher, Hamel, Notre-Dame-du-Sourire, Saint-Gérard : résolutions concernant l'enseignement de l'anglais en première année du deuxième cycle du primaire (document : DG 01.03.12-04.2.1).
- ~~///~~ De l'école Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Jean-sur-Richelieu : demande de reconsidération concernant la désignation d'une zone dangereuse (document : DG 01.03.12-04.2.2).
- ~~///~~ De monsieur Gilles Dolbec, maire de la Ville de Saint-Jean-Iberville : lettre confirmant l'intention de la Ville d'agir à titre de partenaire dans la mise en place d'un réseau de fibres optiques.
- ~~///~~ De « La Porte Ouverte » : lettre de remerciements pour l'aide financière allouée par le Conseil des commissaires pour l'année 2000-2001.

04.3 DEMANDE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR, SAINT-LUC, À L'EFFET DE DÉNONCER LE PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES ET LA VILLE DE SAINT-LUC SUR L'UTILISATION DES LOCAUX ET DES TERRAINS DE L'ÉCOLE

Considérant le « Protocole d'entente entre la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu et la Ville de Saint-Luc sur l'utilisation des locaux et terrains de la Commission », daté du 1^{er} juillet 1991;

Considérant la résolution # 036-2000/01 du Conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur (Saint-Luc), qui demande à la Commission scolaire de dénoncer ledit protocole d'entente;

Considérant les dispositions de l'article 93 de la Loi sur l'instruction publique;

HR 01.03.12
003

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la Commission scolaire dénonce le protocole d'entente précité conformément aux dispositions prévues à l'article « Durée » dudit protocole et ce, pour l'utilisation des locaux et des terrains de l'école Sacré-Cœur (Saint-Luc).

Adopté unanimement.

04.4 EXPO-SCIENCES BELL : INVITATION À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA FINALE RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE

Monsieur Pierre Buisson remet à chaque membre du Conseil, une invitation pour la cérémonie d'ouverture de la finale régionale de la Montérégie de l'Expo-sciences Bell qui aura lieu au Pavillon Le Dextraze du Fort St-Jean, jeudi le 15 mars 2001 à 8 h 30.

Il mentionne également que plusieurs élèves des écoles Beaulieu, polyvalente Marcel-Landry et de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot participeront à cette finale.

05.1 POLITIQUE DÉTERMINANT LES RÈGLES POUR LE PASSAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET CELLES POUR LE PASSAGE DU PREMIER AU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (Document EJ 01.03.12-05.1)

**HR 01.03.12
004**

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

D'adopter le projet de politique déterminant les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et celles pour le passage du premier au second cycle du secondaire.

Adopté unanimement.

05.2 ÉCOLE ORIENTANTE (Document EJ 01.03.12-05.2)

Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes, dépose pour consultation un projet de cadre de référence pour « l'école orientante », qui sera étudié en comité de travail, le 30 avril prochain.

06.1 CONCOURS « CHAPEAU LES FILLES »

Monsieur Fernand Croisetière, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle, informe les membres du Conseil des commissaires que dix étudiantes de l'école Professionnelle de Métiers participent au concours « Chapeau les filles », destiné aux jeunes femmes inscrites dans un métier non traditionnel pour des femmes. Les résultats du concours ainsi qu'une éventuelle participation aux finales provinciales, seront communiqués ultérieurement.

08.1 DÉMISSION (Document RH 01.03.12-08.X)

**HR 01.03.12
005**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Diane St-Hilaire, directrice adjointe à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 24 janvier 2001.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (Document RH 01.03.12-08.X)

Considérant le motif « formation et perfectionnement »;

**HR 01.03.12
006**

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} septembre 2001 au 31 août 2002 inclusivement, soit accordé à monsieur Jean-Guy Carpentier, directeur d'école.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « santé »;

HR 01.03.12
007

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 12 février au 30 juin 2001 inclusivement, soit accordé à madame Huguette Pelletier, surveillante d'élèves 15 heures et moins/semaine à l'école Marguerite-Bourgeois.

Adopté unanimement.

08.3 RETRAITE PROGRESSIVE (Document RH 01.03.12-08.X)

HR 01.03.12
008

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Cécile Audette-Mailloux, agente d'administration au Service des ressources financières, selon les modalités définies ci-après :

- ~~Le~~ plan de trois ans, soit du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2004 inclusivement;
- ~~Le~~ pourcentage du traitement : 80 %.

Adopté unanimement.

08.4 NOMINATIONS ET ENGAGEMENTS (Document RH 01.03.12-08.X)

HR 01.03.12
009

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Katleen Loiselle soit nommée à un poste régulier de coordonnatrice au Service des ressources humaines, et ce, à compter du 27 février 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.03.12
010

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, suite à l'affichage du poste, madame Esther Schneider, soit engagée pour un poste régulier de technicienne en administration, et ce, à compter du 27 février 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.03.12
011

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Marcel Landry soit engagé pour le poste de coordonnateur au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 9 avril 2001.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 31 JANVIER 2001 (Document RF 2001.03.12-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 31 janvier 2001, pour un montant de 2 729 021,50 \$. Cette liste a été vérifiée par monsieur François Blais.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 13 FÉVRIER 2001 (Document RF 2001.03.12-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 13 février 2001, pour un montant de 5 324 046,49 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard.

10.1 DEMANDE D'AJOUTS D'ESPACE (Document RM 01.03.12-10.1)

Considérant qu'une superficie d'environ 998 mètres carrés à l'école Paul-Germain-Ostiguy est composée de locaux préfabriqués;

Considérant que ces locaux sont en place depuis de nombreuses années;

Considérant qu'à l'usage, ces locaux ne rencontrent pas les normes de construction émises pour ce type d'enseignement;

Considérant la problématique soulevée au niveau de la qualité de l'air intérieur de cet établissement;

Considérant que des travaux majeurs doivent être exécutés dans ce bâtiment (mesure 50520, vices de construction);

Considérant l'estimation faite par une firme d'architectes pour remplacer les locaux préfabriqués par des locaux permanents;

Considérant la demande du conseil d'établissement de remplacer ces locaux temporaires;

Considérant notre demande du 22 février 2000 (HR 00.02.22-022);

HR 01.03.12
012

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Qu'une demande d'allocation soit transmise au ministère de l'Éducation en vue de remplacer lesdits locaux par des installations permanentes, et ce, dans le cadre du programme d'ajouts d'espace 2001-2002, mesure 50511.

Adopté unanimement.

10.3 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.3.1 FENESTRATION ET MAÇONNERIE : ÉCOLES NOTRE-DAME-DE-FATIMA (MARIEVILLE) ET SAINT-JACQUES (SAINT-JACQUES-LE-MINEUR (Document RM 01.03.12-10.3.1)

HR 01.03.12
013

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Marieville Construction Inc., au montant de 297 879,00 \$ (taxes incluses), le contrat pour les travaux de fenestration et de maçonnerie pour les écoles Notre-Dame-de-Fatima et Saint-Jacques; et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.3.2 RÉNOVATION, ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR (SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (Document RM 01.03.12-10.3.2)

HR 01.03.12
014

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Claude Charbonneau Inc., au montant de 138 000,00 \$ (taxes incluses), le contrat pour des travaux de rénovation pour l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur; et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat.

Adopté unanimement.

10.3.3 FOURNITURE ET INSTALLATION DE JEUX EXTÉRIEURS, ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA (MARIEVILLE) (Document RM 01.03.12-10.3.3)

HR 01.03.12
015

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Go-Élan Inc., au montant de 25 111,11 \$ (taxes incluses), le contrat pour la fourniture et l'installation de jeux extérieurs pour l'école Notre-Dame-de-Fatima.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

Monsieur Cyrille Cliche veut rappeler au Conseil que les commissaires-parents sont élus par le Comité de parents pour représenter celui-ci au conseil des commissaires et qu'à cet effet, ils se prononcent contre le projet de tarification pour la surveillance des dîneurs.

12. AUTRES SUJETS :

12.1 DEMANDE D'APPUI AU PROJET « PROMÉTHÉE »

HR 01.03.12
016

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire donne son appui au projet « Prométhée », visant à contrer le décrochage scolaire des élèves de secondaire I à V dans nos écoles.

Adopté unanimement.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 01.03.12
017

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL